

Les styles de vie des classes populaires contemporaines

Au cours du XX^{ème} siècle, la classe ouvrière a été une classe dite « mobilisée », capable d'organiser des grèves massives et d'engranger les victoires dans sa défense des intérêts ouvriers. Ses démonstrations de force ont scandé l'histoire des mouvements sociaux à l'instar des grèves de 1936 à 1968, en passant par celles des années 1947-1948, sans oublier les années 1970. Le parti communiste et la CGT représentaient massivement les membres de la classe ouvrière¹ dans l'arène politique et syndicale. L'existence d'un collectif ouvrier ne faisait guère de doute. Leurs représentants tenaient un discours unificateur, orienté vers la convergence des intérêts ouvriers. Cela en faisait une classe symboliquement construite et politiquement mobilisée, bien que dans les faits il existait de nombreuses différences sociales entre leurs membres. Pourtant, depuis les années 1980, la classe ouvrière semble disparaître. Tandis que les conditions ouvrières connaissaient une nette amélioration durant les Trente glorieuses, c'est paradoxalement à partir des crises économiques du milieu des années 1970 que la fin des classes sociales fut annoncée, alors que le chômage et le travail précaire sont apparus comme un horizon tangible.

Dès les années 1950, certains auteurs avaient avancé l'idée que les classes sociales appartenaient à l'Histoire². Plus tard, dans les années 1980, nombreux furent les sociologues³ annonçant la moyennisation de la société, accompagnée de la disparition des classes sociales. Au tournant des années 2000, la sociologie des classes sociales refait pourtant peau neuve, surtout par le renouvellement de la notion de populaire. On passe ainsi d'une *sociologie de la classe ouvrière* à une *sociologie des classes populaires*, sous leur forme « contemporaines »⁴. On assisterait même depuis une vingtaine d'années à un « éternel retour des classes sociales »⁵.

¹ Pudal B., 2009, *Un monde défait : les communistes français de 1956 à nos jours*, Bellecombe-en-Bauges, Croquant (Collection Savoir/Agir), 215 p.

² Nisbet, 1959, *The Decline and Fall of Social Class* », *Pacific Sociological Review*, 2 (1), pp. 119-129.

³ On pense notamment aux travaux d'Henri Mendras sur la « moyennisation » de la société.

⁴ Siblot Y., Cartier M., Coutant I., Masclet O., Renahy N., 2015, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin (Collection U. Sociologie), 363 p.

⁵ Lebaron F., 2012, « L'éternel retour du « retour des classes sociales » », *Revue française de socio-économie*, 2, p. 281- 287.



Les sociologues sont désormais particulièrement attentifs à observer les différentes formes de dominations et de « séparations culturelles » et à mettre au jour les segmentations internes aux classes populaires, sous leurs aspects statistiques⁶ et empiriques. L'ensemble des questions de fond qui anime ces travaux est le suivant : les classes populaires contemporaines existent-elles sous leur forme réaliste⁷ ou ne sont-elles qu'une abstraction scientifique utile pour penser la société ? Autrement-dit, leur existence s'accompagne-t-elle d'une identité subjective de classe ? Leurs membres partagent-ils des styles de vie⁸ particuliers, des systèmes de préférences culturelles ou des rapports spécifiques à la société que l'on peut qualifier de « populaires » ? À quel point sont-ils homogènes et unifiés ?

À partir de ces questionnements, cet article propose de faire un tour d'horizon de recherches récentes, sélectionnées pour ce qu'elles semblent particulièrement représentatives de l'état sociologique de la question sur les styles de vie populaires⁹. Les travaux présentés *infra* offrent un panorama des classes populaires contemporaines dans différents domaines de la vie sociale largement étudiés : le rapport à la propriété du logement, l'investissement dans l'école, les attitudes électorales, la répartition du travail domestique. Nous saisissons l'occasion pour battre en brèche certains stéréotypes sur le conservatisme des classes populaires (vote à l'extrême droite, assujettissement des femmes aux tâches domestiques, etc.) ou le moindre investissement parental dans la réussite de leurs enfants. Se dessineront les contours dentelés qui rapprochent parfois certains ménages populaires stabilisés des classes moyennes et supérieures.

⁶ Ce point fait l'objet d'un autre article : <https://www.millenaire3.com/ressources/Les-classes-populaires-en-statistiques>

⁷ On oppose généralement la conception wébérienne, dite « nominaliste », qui envisage les classes sociales comme un outil scientifique de classification, à la conception marxienne, dite « réaliste » qui envisage les classes sociales sous l'angle des rapports sociaux et politiques.

⁸ Dans la filiation de Pierre Bourdieu, on entend par style de vie les manières de se comporter et de percevoir le monde social en lien avec une position et un parcours social, ainsi que par les ressources économiques et culturelles dont dispose l'individu.

⁹ Cette présentation est incomplète et ne se saurait se substituer à la lecture de différents ouvrages de synthèses cités dans l'article. Elle offre toutefois un éclairage particulier, celui de l'auteur, sur la question des styles de vie populaires.



1. Penser les classes populaires sous leur forme « contemporaine »

A. Sortir du populisme ou du misérabilisme

Il a souvent été reproché aux représentations de la classe ouvrière des années 1980 de se fourvoyer dans le populisme ou le misérabilisme. D'un côté, l'approche populiste faisait preuve de relativisme culturel et proposait une vision « enchantée » des groupes dominés en voulant donner une image positive des styles de vies populaires. Mais ces travaux avaient tendance à minimiser l'ensemble des contraintes liées au manque de ressources politiques, économiques et sociales, qui exposent à des mécanismes de domination (discrimination, illégitimité culturelle, autolimitation des ambitions, manque de confiance en soi, etc.). De l'autre, l'approche misérabiliste (souvent reprochée à Pierre Bourdieu) était marquée par un *dominocentrisme* qui unifiait une *culture du pauvre*, comme une *culture de dépossession*. Elle négligeait les capacités d'action des individus, qui, bien que contraints par la répartition inégale des ressources, développent des contre-modèles culturels, rejettent certaines pratiques dominantes et leurs conceptions associées, tout en valorisant un autre ordre moral. Certains accèdent même à des positions sociales dominantes dans l'espace local grâce à ce que Jean-Noël Retière a nommé le « capital d'autochtonie »¹⁰.

Ainsi, il est d'usage aujourd'hui de déconstruire ces optiques misérabilistes et populistes, notamment depuis l'ouvrage pionnier de Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, *Le Savant et le populaire*. Les deux sociologues ont entrepris un travail de refonte du regard porté sur les milieux populaires en insistant sur leur complexité et l'hétérogénéité des ressources et des styles de vie. C'est en portant l'attention sur la diversité interne des classes populaires, sur les lignes de fractures et les oppositions qui les traversent – entre « établis » et « marginaux »¹¹ - ou en s'intéressant à d'autres ressources – tel que le « capital d'autochtonie » – que l'on peut échapper au « dominocentrisme » si souvent reproché à Pierre Bourdieu.

¹⁰ Retière J.-N., 2003, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 16, 63, p. 121-143.

¹¹ Selon la distinction opérée par Elias N., Scotson J.L., Wieviorka M., Dauzat P.-E., 1997, *Logiques de l'exclusion: enquête sociologique au coeur des problèmes d'une communauté*, Fayard.



B. Des classes populaires « contemporaines » sous l'effet des évolutions sociétales

Jusque dans les années 1990 le modèle référent de l'analyse des milieux populaires était celui de « l'univers ségrégué » (Hoggart, 1970) marqué par la « dépossession »¹² : relégation dans l'emploi, exclusion territoriale, assignation à des statuts sociaux dominés, manque de perspectives d'avenir et soumission au destin. Face à cette dépossession se développaient des mécanismes de protection et de valorisation d'une culture ouvrière et anti-école (Willis, 2011). Les espérances sociales s'ajustaient aux conditions d'existence, de même que des modes de vie sécurisants étaient développés : repli sur la famille, le voisinage et sur une identité territoriale. Une distinction entre un « eux » et un « nous » était érigée comme un moyen de défense face aux autres groupes sociaux, où les classes populaires cherchaient à faire valoir une forme de « supériorité morale » en réponse à la domination sociale.

Le sociologue Olivier Schwartz propose de sortir du modèle de « l'univers ségrégué »¹³ pour lui préférer celui de « l'extraversion »¹⁴. Les classes populaires que dépeint Richard Hoggart et le modèle d'analyse théorique qu'il applique correspondraient historiquement aux années 1960 voire 1970, mais sembleraient moins d'actualité depuis les années 1980, où les logiques d'ouverture vers l'extérieur se font plus courantes. Plusieurs phénomènes sociétaux expliquent ces transformations. C'est d'une part sous l'effet de la massification scolaire que se produit un phénomène d'acculturation des classes populaires aux normes dominantes et de déculturation aux normes ouvrières¹⁵. D'autre part, les transformations du marché de l'emploi (tertiarisation, précarisation, désindustrialisation) et l'effritement des grandes idéologies ouvriéristes et communistes ont recomposé les classes populaires. Le développement des

¹² La dépossession peut se définir comme « le fait qu'une fraction importante des milieux populaires est démunie de tout un ensemble d'éléments de culture qui font partie des instruments symboliques dominants, c'est-à-dire socialement décisifs » Schwartz O., 2011, *op. cit.* p. 19).

¹³ Olivier Schwartz ne remet pas en question la pertinence des travaux de Richard Hoggart, mais souligne, dans une démarche historiciste, son inadéquation empirique avec notre société contemporaine, dont les rapports socio-économiques ont évolué. Il considère ce modèle dépassé pour appréhender une grande partie des classes populaires, bien que toujours utile pour décrire certaines franges reléguées.

¹⁴ Schwartz O., 1998, *La notion de « classes populaires »*, habilitation à diriger des recherches en sociologie, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

¹⁵ Il s'agit de processus qui prennent plusieurs formes et qui sont rarement « totaux » : l'assimilation culturelle est partielle, elle s'effectue dans un jeu de négociation avec son propre univers et les décalages qu'elle induit peuvent également déboucher sur des formes de résistances à la culture dominante.



emplois de service conduit une large frange des classes populaires à adopter, au travail, « *des habitudes d'interactions diversifiées avec le monde extérieur, qui les éloignent sensiblement du repli sur le groupe immédiat et du confinement dans l'entre-soi* »¹⁶.

Il ressort des travaux d'Olivier Schwartz que les classes populaires contemporaines partagent au moins trois caractéristiques :

- 1- la petitesse du statut professionnel ou social ;
- 2- l'étroitesse des ressources économiques ;
- 3- l'éloignement relatif par rapport au capital culturel légitime, à commencer par l'école.

Dans cette optique, les formes de domination sont *économiques* – sujétion sur le marché de l'emploi, salariat d'exécution, insécurité financière et précarité de l'emploi –, *politiques* – les classes populaires sont dépourvues de représentation du groupe et de ses intérêts dans les instances du pouvoir –, *sociales* – qui peut affecter l'ensemble du parcours de vie et la fréquentation des espaces sociaux légitimes –, *culturelles* et l'on pourrait ajouter *symboliques*. La suite de cet article présente différents espaces sociaux dans lesquels la lecture en termes de classes sociales permet de mettre au jour certaines inégalités ou différences de styles de vie.

2. L'accèsion à la propriété comme source de clivage

L'opposition entre les cités d'habitat social et les quartiers résidentiels est devenue courante dans le débat public: « *La coupure entre propriétaires et locataires du parc HLM paraît en effet d'autant plus nette qu'elle est par ailleurs fréquemment associée, par certains responsables politiques ou essayistes, à des oppositions binaires entre "intégrés" et "assistés", ou encore entre familles "d'origine" française et familles issues de l'immigration. Plusieurs recherches récentes permettent toutefois de battre en brèche certains des présupposés qui sous-tendent de telles représentations* »¹⁷. La propriété individuelle des classes populaires est tantôt traitée

¹⁶ Schwartz, 2011, *op.cit.*, p. 40.

¹⁷ Girard V., 2015, « L'accèsion à la propriété : facteur de division des classes populaires ? », *Savoir/Agir*, 34, 4, p. 39.



comme un signe de repli sur soi et de droitisation politique, tantôt comme une aspiration légitime face aux désordres sociaux des quartiers populaires .

Pourtant l'accès à la propriété est moins une cause de l'effritement des solidarités ouvrières que le résultat de politiques publiques (encourageant les parcours d'accession et valorisant le statut de propriétaire) et de transformations du marché du travail (qui ont affaibli les organisations syndicales et les solidarités sur le lieu de travail). On remarque que, dès la fin des années 1970, l'accès à la propriété est devenu une nouvelle norme résidentielle encouragée par les pouvoirs publics dont le prêt à taux zéro et la maison à 100 000€ sont deux dispositifs emblématiques. Si bien que durant la première moitié des années 1980, un ouvrier sur deux était propriétaire, créant ainsi une dynamique de « fuite des cités » par les ménages qui pouvaient se le permettre économiquement. Pour y remédier, sans toucher à la légitimité du statut de propriétaire, les bailleurs ont encouragé l'accession sociale et ont augmenté la part des logements privés dans les projets de renouvellement urbain, pour faire gage de « mixité ». D'ailleurs, la plupart des ménages populaires ne peuvent acheter dans les centres-villes et sont contraints de s'installer dans les zones périurbaines ou rurales.

L'accession à la propriété a toutefois permis à de nombreux ménages populaires de sécuriser leur rapport à l'avenir. Elle entérine de ce fait une distinction avec les franges plus basses. En effet, l'accès à la propriété n'est réservé qu'aux fractions stables des classes populaires et s'avère être fortement lié au statut social : les ménages ouvriers sont 45% contre 58% des actifs et 65% des cadres à accéder à la propriété en 2010, selon le recensement effectué par l'INSEE. Ces ménages ont également la particularité de connaître une stabilité conjugale et professionnelle : le fait de compter sur deux revenus est indispensable pour accéder au statut de propriétaire, de même que si le couple n'est pas stable et se sépare, rares sont ceux qui arrivent à accéder/conservé ce statut. On note par ailleurs que les immigrés et descendants d'immigrés d'Afrique subsaharienne, du Maghreb ou de Turquie sont sous-représentés dans la propriété et sur-représentés dans le logement social.

Ainsi, l'accession à la propriété a de fortes conséquences en termes de valorisation sociale. Elle est à la fois une source d'estime de soi et de respectabilité et un support de distinction par rapport à « ceux d'en bas », bien que les ménages populaires aient généralement conscience de



la petitesse de leurs moyens. Se dessine pour ces franges stables ce qu'Olivier Schwartz nomme une « conscience triangulaire » : elles se considèrent dans un entre-deux entre les catégories aisées et les catégories fragilisées .

3. L'école : entre aspirations à la réussite et relégation scolaire

L'institution scolaire n'a cessé de s'ouvrir et de se démocratiser depuis le décret Berthoin qui instaura l'école obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, puis l'ouverture de l'enseignement secondaire à tous les élèves, durant les années 1960 et la série de réformes jusqu'aux années 1980 (avec notamment la création du collège unique en 1975 et du bac professionnel en 1985). Les lycéens étaient de plus en plus nombreux, le nombre de diplômés du baccalauréat et l'accession dans le supérieur se sont accrus. Le niveau baccalauréat est même devenu la norme du minimal souhaité par de nombreuses familles populaires. Pourtant les inégalités sociales face au destin scolaire demeurent fortes. L'école unique n'a pas eu raison des inégalités sociales dans les parcours scolaires. En effet, si l'école s'est bel et bien unifiée, ce processus s'est accompagné d'une différenciation interne des parcours scolaires perpétuant ainsi les inégalités de vécu scolaire selon l'origine sociale¹⁸.

Dans une recherche auprès de jeunes d'un quartier de banlieue dans la région de Montbéliard au début des années 2000, Stéphane Beaud avait montré comment la démocratisation scolaire a fabriqué un certain nombre d'attentes déçues, à la fois par la différenciation interne qui fabrique des parcours scolaires inégaux et ensuite par la déqualification sur le marché de l'emploi. Il soulignait l'ambivalence de la démocratisation scolaire qui, d'un côté a permis une élévation du niveau moyen de formation, mais de l'autre a renforcé les inégalités scolaires, dont les plus fragilisés par l'échec scolaire gardent une marque

¹⁸ Voici quelques exemples d'ouvrages traitant du sujet : Duru-Bellat M., Zanten G.F. et A. van, 2018, *Sociologie de l'école*, Armand Colin.

Ichou M., 2018, *Les enfants d'immigrés à l'école : inégalités scolaires, du primaire à l'enseignement supérieur*, Paris, PUF.

Merle P., 2012, *La ségrégation scolaire*, Paris, Découverte (Repères Sociologie), 126 p.

Palheta U., 2012, « 1. Le collège divise. Appartenance de classe, trajectoires scolaires et enseignement professionnel », *Le Lien social*, p. 39-83.



psychologique et un coût moral fort, aggravé par l'expérience du déclassement¹⁹. Stéphane Beaud et Michel Pialoux ont également montré comment de nombreux jeunes se sont vus peu à peu dévalorisés en avançant dans le cycle scolaire, et comment ils ont perdu leurs espoirs d'ascension sociale. Toutefois, alors qu'auparavant le travail manuel pouvait former le terreau d'une culture anti-école chez les ouvriers²⁰ (Willis 2011), les classes populaires ont désormais intégré les jeux scolaires et aspirent à de nouvelles réussites, délégitimant le travail ouvrier du père.

En se positionnant à rebours des analyses de Baudelot et Establet²¹ qui estiment que les diplômes professionnels sont plus rentables pour les enfants d'ouvriers (salaire et emploi) que des formations générales inachevées, Tristan Poullaouec démontre que l'accès au baccalauréat et aux études supérieures reste le meilleur antidote au chômage et à la précarité (d'où le titre de son ouvrage : *Le diplôme, arme des faibles*). Il indique que les écarts de taux de chômage entre les moins diplômés et les plus diplômés se sont considérablement accrus depuis 1975. Au plus le diplôme est élevé, au plus il protégera du chômage, d'autant plus que les élèves de milieux populaires ne disposent généralement pas d'un capital social ou économique pour s'insérer autrement sur le marché du travail. De nombreuses familles populaires l'ont compris et investiraient la scène scolaire emplies de bonne volonté. En effet, la « démission parentale » des élèves de classes populaires est un mythe, et les parents sont au contraire très préoccupés par la réussite de leurs enfants. Les aides qu'ils apportent ont des formes diverses : du suivi sans s'immiscer dans le travail pour ne pas induire leurs enfants en erreur, chez les parents les plus démunis en ressources scolaires, à la prescription de travail scolaire supplémentaire, par certaines franges plus stables des classes populaires qui remettent en question la division du travail entre enseignants et parents d'élèves²².

¹⁹ Interview de [Camille Peugny](#) : [Analyse de la mobilité sociale, du déclassement à la reproduction sociale](#)

²⁰ Willis, Paul. 2011, *L'école des ouvriers. Comment les enfants d'ouvriers obtiennent des boulots d'ouvriers*, Marseille : Agone.

²¹ Baudelot, C. et Establet R. (2000) *Avoir trente ans en 1968 et en 1998*. Paris, Seuil

²² C'est ce que souligne l'enquête ethnographique menée par Séverine Kakpo dans la proche banlieue parisienne. Cf. Kakpo S., *Les devoirs à la maison. Mobilisation et désorientation des familles populaires*, Paris, PUF, 2012.



On pourrait parler avec Tristan Poullaouec²³ de « trois destins scolaires » :

- premièrement l'accès à l'enseignement supérieur ne constitue plus une exception pour les enfants de milieux populaires puisqu'ils sont 1/3 des enfants d'ouvriers (29%) et d'employés (37%) à y accéder ;
- deuxièmement, l'échec scolaire (parmi les sortants sans diplôme du système scolaire, 55% sont des enfants d'ouvriers et 14% des enfants d'employés) ;
- enfin, la voie professionnelle (CAP, BEP ou Bac professionnel) reste un destin plus que probable pour les enfants des classes populaires.

Pour terminer ce point, insistons sur un constat : la massification scolaire ne s'accompagne pas d'un meilleur accès à l'emploi, bien qu'elle ait développé de nombreuses aspirations à l'ascension professionnelle par la voie scolaire au sein des classes populaires. La déception n'en est que plus forte²⁴ d'autant plus que les règles du jeu semblent biaisées. En effet, la sociologie de l'école a montré que les enfants des classes populaires sortent plus rapidement du système scolaire ou sont surreprésentés dans les filières moins valorisées (technologiques et professionnelles)²⁵. De même que les effets de contournements de la carte scolaire et des recours aux établissements privés dans les zones ségréguées accentuent « l'apartheid scolaire »²⁶. On observe ainsi un cumul des difficultés sociales qui pèse sur certaines écoles et certaines filières. Et même pour les jeunes qui accèdent aux universités, leurs parcours scolaires ne s'accompagnent pas nécessairement d'une insertion dans l'emploi au niveau attendu.

²³ Poullaouec T., 2010, *Le diplôme, arme des faibles : les familles ouvrières et l'école*, Paris, Dispute (L'enjeu scolaire), 147 p.

²⁴ On renvoie ici à la lecture de deux travaux (parmi d'autres) qui mis ont clairement en évidence les déceptions provoquées par la démocratisation scolaire : Beaud S., 2003, *80% au bac et après ? les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, Éd. la Découverte, 341 p. ; Santelli E., 2007, *Grandir en banlieue : parcours et devenir de jeunes Français d'origine maghrébine*, Paris, CIEMI (Collection Planète migrations), 300 p.

²⁵ Palheta U., 2015, *La domination scolaire: sociologie de l'enseignement professionnel et de son public*, Presses universitaires de France.

²⁶ Felouzis G., Liot F., Perrotton J., 2005, *L'apartheid scolaire : enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges*, Paris, Éd. du Seuil, 233 p.



4. Les classes populaires se dirigent-elles vraiment vers l'extrême droite ? Une polarisation des votes populaires et une démobilisation relative

Dans un contexte de déstabilisation et de disqualification des ouvriers, l'attention médiatique et académique se porte sur le refuge massif du vote populaire vers le Front National (FN), puis le Rassemblement National (RN). Patrick Lehingue estime même que « *pour tenter de rendre raison de ce qui, vu de loin, peut sembler déraisonnable, pour essayer de comprendre sans trop épingleur, peut-être devrait-on retourner la problématique et à la sempiternelle question "pourquoi les classes populaires votent-elles FN ?", préférer l'interrogation : "pourquoi et au nom de quoi ne le feraient-elles pas, quand tout y invite ?" ou cette variante "à qui demeurer loyal aujourd'hui et pourquoi ?" »*²⁷. L'analyse médiatique aborde généralement le vote ouvrier comme un vote de rejet du système politique et économique vers l'extrême droite et présente le Rassemblement National (RN) comme le « premier parti ouvrier ». Si cette tendance est vraie, elle mérite pourtant d'être relativisée par certaines études. Stéphane Beaud et Michel Pialoux ont été aux premières loges depuis les années 1980 de ce passage du vote ouvrier vers l'extrême droite, concomitant du délitement d'une culture de classe. Les transformations économiques des trente dernières années ont débouché sur le non-remplacement des générations vieillissantes de syndicalistes et l'incapacité des pouvoirs publics et du gouvernement à répondre aux détériorations des conditions de vie. Un sentiment s'est accru chez certains ouvriers, celui d'être délaissé au profit des plus riches et des plus pauvres (les « assistés », les « immigrés », les « chômeurs »). Le collectif ouvrier est doucement et silencieusement passé d'une « classe mobilisée » à une « classe démobilisée » et traversée par de nombreuses oppositions : qualifié/non-qualifié, français/immigré hommes/femmes, ouvriérisés/non-ouvriérisés). L'alliance historique avec les groupes progressistes (notamment enseignants et autres « intellectuels organiques » comme le disait le philosophe Antonio Gramsci²⁸) s'est progressivement éteinte. La montée du vote FN (puis RN) parmi les des ouvriers s'explique par un sentiment de délaissement et une honte, celle de n'être pas légitime socialement, de ne pas pouvoir aider ses enfants, de se sentir humilié au travail,

²⁷ Patrick Lehingue, « Les classes populaires et la démocratie représentative en France : exit, voice ou loyalty ? », *Savoir/Agir*, n°31, 2015, p. 34

²⁸ PIOTTE Jean-Marc, *La pensée politique de Gramsci*, Montréal, Lux Editeur, 2010



d'être pauvre. C'est aussi une révolte contre les écarts économiques qui s'agrandissent. Enfin, le désintérêt progressif des partis de gauches envers la classe ouvrière, voire le mépris social envers les ouvriers qui se tournent vers l'extrême droite laisse penser à certains qu'ils sont peut-être dans leur camp. Bien qu'il demeure des travailleurs mobilisés autour d'une conscience ouvrière, les dynamiques d'ensemble, d'unité de classe et de défense structurelles des ouvriers en tant que groupe sont considérablement affaiblies.

À la lecture de cette situation, nombreux sont les travaux qui invitent à la prudence et parlent plutôt « double polarisation politique des catégories populaires »²⁹. Les résultats lors des élections européennes témoignent effectivement d'un très fort vote à l'extrême droite chez les ouvriers et employés : le RN a obtenu 47% des votes ouvriers et 32% des votes employés. De même, lors de la présidentielle de 2017, Marine Le Pen a obtenue 39% du vote des ouvriers et 30% du vote des employés³⁰. Toutefois, un vote diamétralement opposé, vers la « gauche radicale » gagne également du terrain sur fond de précarité de l'emploi, accentuant un peu plus les divisions au sein des classes populaires³¹. Lors de cette même élection présidentielle, Marine Le Pen obtenait, au premier tour, 32% des suffrages chez les électeurs dont le revenu est inférieur à 1250 euros par mois, contre 25% pour Jean-Luc Mélenchon. En revanche, ce sont 32% des chômeurs qui ont préféré Mélenchon contre 20% qui ont choisi Le Pen³². Cette polarisation du vote des classes populaires est confirmée par la faiblesse des transferts électoraux entre la « gauche radicale » et « l'extrême droite », invalidant au passage les théories sur un vote contestataire sans ancrage idéologique³³. De plus l'abstention est supérieure chez les ouvriers et employés, bien qu'elle ne soit pas une constante politique. En effet, il n'y a que 16% des ouvriers et employés qui se sont abstenus sur le cycle électoral de 2017 (législatives et présidentielle).

²⁹ Cabanes A. de, Le Lann Y., 2019, « Préférences électorales et normes d'emploi : Comment votent les catégories populaires ? », *Savoir/Agir*, N°49, 3, p. 55-64.

³⁰ Ifop et Fiducial, « Européennes 2019 : profil des électeurs et clefs du scrutin », 27 mai 2019.

³¹ Les sciences humaines et sociales sont cependant moins documentées sur l'articulation entre déstabilisation des normes de l'emploi stable et vote à gauche.

³² Les pourcentages sont donnés en votes exprimés.

³³ Cabanes A. de, Le Lann Y., 2019, « Préférences électorales et normes d'emploi : Comment votent les catégories populaires ? », *Savoir/Agir*, N°49, 3, p. 55-64.



Le vote à l'extrême droite est particulièrement représenté par un électorat populaire, peu diplômé, jeune et à dominante masculine. Les travaux ethnographiques ont montré qu'il est d'une part lié à l'isolement des catégories populaires au travail (recul des solidarités informelles et organisationnelles) et d'autre part à la subordination aux contraintes gestionnaires qui déterminerait la subjectivation politique et les préférences électorales : par exemple, dans les PME, la reconnaissance du travail par le « patron » et sa proximité favoriseraient des attachements aux valeurs méritocratiques et éloigneraient ces travailleurs des valeurs traditionnelles de la gauche. Ces dynamiques se trouvent imbriquées avec la précarité financière, la détérioration des statuts de l'emploi ou la dévalorisation symbolique des catégories populaires, et il semble complexe voire inapproprié d'isoler une variable explicative.

À l'opposé, une partie du salariat reste organisée dans les réseaux syndicaux et conserve une certaine « conscience de classe » se transcrivant par un vote à gauche. Ce vote désigne alors une intégration des logiques de solidarité et de mobilisation collective (dont l'engagement associatif en est une des formes). De plus, une partie des travailleurs précaires développe des préférences électorales vers la « gauche radicale », notamment les plus diplômés (intermittents du secteur de la culture par exemple). N'oublions pas non plus les personnes ayant des parcours d'immigration africaine et/ou étant de religion musulmane, cibles des discours xénophobes et islamophobes de l'extrême droite et d'une partie de la droite, qui se tournent plus naturellement vers les partis de gauche malgré un « rendez-vous manqué » sur le terrain du militantisme³⁴. Enfin, soulignons l'instabilité de l'offre électorale à gauche qui dénote avec la continuité de l'offre politique à l'extrême droite (FN puis RN) depuis les années 1980.

La focalisation de l'attention sur le vote à l'extrême droite des classes populaires, en lien avec un délaissement de nombreux ouvriers par la gauche, les intellectuels et l'État, invite à une réflexion plus large sur le type d'attachement partisan. Entre le vote à l'extrême droite et le militantisme politique de gauche, les barrières sont dressées. Dans cette veine, Bernard Pudal et Lorenzo Barrault-Stella soulignent l'existence d'offres politiques très différentes pour les classes populaires, qui varient selon les conditions sociales et dont le mode de représentation

³⁴ Masclat O., 2006, *La gauche et les cités : enquête sur un rendez-vous manqué*, 2.éd, Paris, La Dispute (Pratiques politiques), 316 p.



oscille entre organisation locale et offre électorale : « Dans le cas du FN, c'est essentiellement de mobilisation électorale dont il s'agit, une mobilisation qui, dans le contexte actuel, n'implique ni fortes implantations locales, ni promotion d'élites issues des milieux populaires, mais des relais flous et encore peu institutionnalisés. Dans les autres cas, c'est au contraire tout un tissu associant mandataires et mandatés, dont l'hétérogénéité est soulignée par tous les analystes sérieux, qui s'objective peu à peu sous nos yeux »³⁵.

On le comprend, les différentes formes de précarités ne font pas l'objet de fortes unifications. D'ailleurs peut-on parler d'une expérience commune de la domination et de l'exploitation ? Sophie Bérout constate que les organisations syndicales peinent à introduire des médiations organisationnelles et symboliques dans les mouvements sociaux contre la précarité de l'emploi³⁶. Certaines luttes de cantinières, caissières, aides-soignantes³⁷ ont mobilisé une partie du salariat populaire, sans pour autant que le relais syndical serve de vecteur catalytique. Il existe de nombreux décalages entre les nouveaux adhérents, les travailleurs peu qualifiés et précaires, et les membres permanents des unions locales qui appartiennent le plus souvent aux fractions stabilisées. S'appuyant sur les travaux de Charles Berthonneau³⁸, Sophie Bérout aborde les « décalages qui peuvent exister entre des nouveaux adhérents, travailleurs peu qualifiés et précaires, et les permanents des unions locales qui relèvent le plus souvent des fractions les plus stabilisées des classes populaires. Les premiers, très isolés dans leurs entreprises, n'ont ni les dispositions ni les ressources pour intégrer rapidement les savoirs et les codes organisationnels, voire les repères politiques, qui constituent l'univers des seconds. Ainsi se retrouvent-ils rapidement "à lâcher prise", estimant que le syndicalisme n'est pas fait pour eux »³⁹. L'exemple de la CGT éclaire sur la faiblesse des médiations symboliques ou organisationnelles au sein de la sphère du travail. Finalement, les intérêts sont éclatés, les luttes sont sectorielles et les clivages entre ouvriers et employés du privé et du public, des PME ou

³⁵ Barrault-Stella L., Pudal B., 2015, « Représenter les classes populaires ? », *Savoir/Agir*, 34, 4, p. 81.

³⁶ Bérout S., 2019, « Les classes populaires au travail : Quelle représentation ? », *Savoir/Agir*, N°49, 3, p. 65-72.

³⁷ Ces métiers sont à très grande majorité occupés par des femmes, d'où le choix d'en féminiser les termes.

³⁸ Charles Berthonneau, *Les Unions Locales de la CGT à l'épreuve du salariat précaire. Adhésion, engagement, politisation*, thèse de doctorat de sociologie, Aix-Marseille Université, 2017.

³⁹ Bérout S., 2019, « Les classes populaires au travail : Quelle représentation ? », *Savoir/Agir*, N°49, 3, p. 71.



des grandes entreprises, entre salariés, ou auto-entrepreneurs apparaissent de plus en plus structurels et structurants.

5. Une division sexuée du travail domestique ? L'érosion de la figure de l'« homme gagne-pain »

Les travaux réalisés sur les classes populaires après la Seconde Guerre mondiale font apparaître une nette division des rôles sexués entérinant le modèle de « l'homme gagne-pain » : l'emploi salarié était occupé par des hommes qui apportaient les ressources financières au foyer, alors que les femmes s'occupaient quasi-exclusivement des tâches domestiques et de la reproduction quotidienne des forces de travail. Lorsqu'elles s'engageaient parfois dans l'emploi, c'était le plus souvent pour palier temporairement à un manque de ressources. Les femmes étaient ainsi dans une position d'omni-responsabilité de la vie quotidienne familiale et devaient composer avec des ressources financières limitées et contraignantes. Cette position procurait aux mères une place centrale dans la famille. Mais elle était à double tranchant, puisque d'un côté les mères avaient un pouvoir sur le mode de fonctionnement familial (éducation des enfants, choix financiers, etc.), alors que de l'autre, la quantité de travail domestique et maternel, l'étranglement des ressources et le peu de reconnaissance symbolique engendraient de lourdes charges.

Si durant les années 1980-1990, les recherches d'Olivier Schwartz montraient un « attachement » à la différenciation sexuée des rôles dans l'espace domestique ouvrier et une absence relative de critique, la donne semble avoir changé. Depuis une trentaine d'années, les valeurs égalitaires entre les sexes se sont diffusées dans la société française, et l'on tient comme exemple le développement des politiques publiques en faveur d'une égalité « femmes-hommes ». Pour ce qui concerne spécifiquement les classes populaires, la norme d'un partage traditionnellement inégalitaire des rôles masculins et féminins ainsi que le conservatisme des valeurs semblent reculer. L'accès à la consommation en masse, à un logement confortable, à la propriété, l'accroissement des carrières scolaires et des espoirs de mobilités sociales pour les familles populaires ont modifié les rôles entre mari et femme, moins délimités qu'auparavant.



Plusieurs constats érodent ainsi les stéréotypes sur l'attachement des classes populaires aux valeurs traditionnelles et à la séparation sexuée du fonctionnement domestique.

Une illustration typique réside dans les recherches évoquées plus haut de Tristan Poullaouec, qui montrent que certains parents ouvriers aspirent à ce que leurs enfants choisissent leur orientation scolaire selon leurs affinités. Dans cette veine, les jeunes générations de femmes qui accèdent au marché de l'emploi espèrent dorénavant une trajectoire de réussite professionnelle⁴⁰. Aujourd'hui, l'activité féminine est devenue un enjeu de respectabilité et de distinction entre classes populaires et classes moyennes en plus de permettre, dans certains cas, l'accession à de meilleures conditions résidentielles (propriété⁴¹ et/ou sortie d'un quartier populaire⁴²) : « *faire partie des femmes actives et reconnues comme telles par leur entourage est un enjeu important pour ces femmes, ce qui témoigne aussi d'une mise à distance féminine du modèle de l'homme "gagne-pain" avec femme au foyer* »⁴³.

Dans un récent article, Olivier Masolet s'est intéressé aux évolutions objectives et subjectives du « temps pour soi » des femmes des classes populaires depuis les années 1980. Tandis que le travail des femmes s'est nettement accru, l'exigence de l'autonomie recouvre de nouvelles particularités et de nouvelles manières de l'investir. Alors que les loisirs individuels des classes populaires s'inscrivent généralement dans une continuité avec le statut professionnel, il en est autrement pour les femmes des milieux populaires interrogées par Olivier Masolet. Les loisirs se font plutôt en rupture avec le travail qui renvoie souvent à la monotonie, la répétitivité et parfois à de l'ingratitude et à un manque de perspectives. Il s'agit de trouver une valorisation par d'autres activités⁴⁴ et de mener « une vie normale » : association

⁴⁰ Cf. Benquet M., 2013, *Encaisser !*, Paris, La découverte : Marlène Benquet note dans une étude sur des caissières de supermarché que les « anciennes » n'éprouvent peu ou prou de regret quant à leur absence de mobilité professionnelle et n'ont pas cherchées à occuper un emploi plus valorisant, au contraire des nouvelles entrantes dont les aspirations à l'ascension professionnelle sont fortes. Pour les plus anciennes, la réussite individuelle passait par la possibilité d'accéder à l'emploi alors que pour les jeunes caissières, l'accès à l'emploi doit s'accompagner à terme d'une situation symboliquement et matériellement valorisante.

⁴¹ Girard V., 2015, « L'accession à la propriété : facteur de division des classes populaires ? », *Savoir/Agir*, 34, 4, p. 39-44.

⁴² Ponton Frénay N., 2015, « Enquête « La mobilité résidentielle et sociale des ménages qui quittent les quartiers politique de la ville », *Observatoire partenarial Cohésion sociale et territoriale*.

⁴³ Cartier M., Letrait M., Sorin M., 2018, « Travail domestique : des classes populaires conservatrices ? », *Travail, genre et sociétés*, n° 39, 1, p. 74.

⁴⁴ Il faut toutefois souligner que certaines femmes enquêtées ne considèrent pas leur emploi comme dévalorisant et se trouvent engagées dans un parcours familial d'ascension. Elles expriment des « goûts de volonté » comme le



de parents d'élèves, pratique de la danse, consommation portée sur l'esthétique corporelle et vestimentaire ou encore investissement dans la décoration du foyer familial comme espace à soi. L'implication dans les activités de décoration intérieure via des recherches d'idées et de « bonnes affaires » sur internet ou par des émissions télévisuelles relève de « l'économie du capital symbolique ». Ces activités incarnent un projet familial de sanctuarisation du foyer qui comble l'absence de gratifications à l'extérieur (notamment au travail) et offre alors la possibilité de se réaliser sur une autre scène sociale.

Concernant le travail domestique et familial, sans négliger que son partage reste fortement inégalitaire, les lignes semblent évoluer d'une part vers davantage de participation masculine et d'autre part vers une moindre acceptation par les femmes de la situation d'« omni-responsabilité » et une revendication à un « temps pour soi ». Le droit à une vie à soi et l'idée d'égalité entre les sexes se sont diffusés dans toute la société française. Les mises en cause de la répartition inégalitaire des tâches prennent des formes différentes allant de l'ironie au conflit. Cependant ces revendications au partage des tâches relèvent moins d'une exigence d'égalité (idéal pourtant revendiqué par les classes moyennes et supérieures) que d'une demande de « respect ». Les enjeux sont énoncés sur le mode individuel (du couple), où les femmes demandent à leur conjoint de les « aider », signe d'une responsabilité qui demeure féminine. Comme ont pu le montrer les travaux dirigés par François De Singly⁴⁵, il s'agit en réalité, pour ces femmes des milieux populaires, moins d'une revendication collective d'égalité des sexes – qui se fonderait sur l'interchangeabilité des tâches – que d'une demande de reconnaissance de « leur » travail domestique par la participation du conjoint. Si bien que *« ces femmes réclament, en même temps qu'une participation de leurs conjoints, le respect de leur dignité de femme et la reconnaissance de leurs investissements domestiques. Elles luttent contre l'indifférence masculine davantage que pour l'« égalité » et revendiquent un rôle de femme « moderne », prenant*

disait Pierre Bourdieu vers les voyages éducatifs, les visites culturelles, la pratique de sports dont le recrutement social est sélectif ou privilégie des formes culturelles plus proches des classes moyennes et supérieures.

⁴⁵ Singly F. de (dir.), 2016, *Libres ensemble: l'individualisme dans la vie commune*, 2ème édition, Paris, Armand Colin.



en charge le foyer tout en étant actives et méritant à ce titre aide et reconnaissance de leur mari »⁴⁶.

Ces nouvelles définitions de la réussite et de l'autonomie tout comme la recomposition des modalités de fonctionnement du foyer ne viennent pas effacer les anciennes, mais s'y superposer et les atténuer. En effet, les responsabilités familiales ne sont pas abandonnées par les jeunes femmes des classes populaires⁴⁷ : la centralité des femmes dans le foyer est maintenue, avec une intensité atténuée, par l'exercice d'une « vigilance » sur le bon déroulement de la vie familiale. De plus, leurs attentes à éduquer leurs enfants sont fortes. Concernant le rôle des pères, Marie Clémence Le Pape⁴⁸ a souligné la relative résistance des familles populaires au modèle familial du « père négociateur », lui privilégiant le « *pater familias* » exerçant son autorité mais avec toutefois une plus grande ouverture au dialogue qu'auparavant. Elle observait que la justification de l'autorité traduisait chez certains pères de familles populaires un désir de proximité avec l'enfant.

Pour conclure sur ce point avec Olivier Schwartz, les travaux portant sur le XIX^{ème} et XX^{ème} ont souligné la place de la « 'mère', portant sur elle la totalité des charges du foyer, disposant dans sa famille d'un haut degré de pouvoir et de reconnaissance, soumise en même temps à un haut degré de sujétion et de renoncement à elle-même. Il résulte de ce qui précède que, dans une partie au moins des classes populaires d'aujourd'hui, cette figure ne correspond plus aux modes de fonctionnement des couples et aux aspirations des femmes. Elle conserve selon toute apparence une réalité et une légitimité dans ces classes, mais elle ne fait plus référence pour une partie de leurs membres, dont il y a tout lieu de supposer qu'elle n'est pas marginale »⁴⁹.

⁴⁶ Cartier M., Letrait M., Sorin M., 2018, « Travail domestique : des classes populaires conservatrices ? », *Travail, genre et sociétés*, n° 39, 1, p. 78.

⁴⁷ L'adjectif « jeune » fait ici référence aux femmes de moins de 35 ans

⁴⁸ Le Pape M.-C.L., 2009, « Être parent dans les milieux populaires : entre valeurs familiales traditionnelles et nouvelles normes éducatives », *Informations sociales*, n° 154, 4, p. 88-95.

⁴⁹ Schwartz O., 2018, « Les femmes dans les classes populaires, entre permanence et rupture », *Travail, genre et sociétés*, n° 39, 1, pp.135-136



6. Des classes populaires fragmentées

L'« univers ségrégué » dont parlait Richard Hoggart⁵⁰ ne permet plus de décrire l'entière réalité des classes populaires. Ce modèle représentait une réalité historique et sociale à un moment où les ouvriers vivaient dans un monde insulaire. Mais aujourd'hui, la disqualification économique, politique et symbolique des classes populaires est accompagnée de contacts de plus en plus fréquents avec d'autres groupes sociaux (l'économie de service renforce les interactions entre groupes sociaux), d'une ouverture des ambitions sociales, et en somme d'un processus « d'extraversion »⁵¹ des classes populaires. Sous leur forme contemporaine, on peut schématiquement distinguer le « haut » de ces classes – couples bi-actifs stables dans l'emploi (souvent salariés du public) et propriétaires de leur logement – le « milieu » – ayant atteint un certain niveau de stabilisation, ne se caractérisant pas par la survie, présentant certains niveaux de consommations proches des classes moyennes mais dont les conditions d'emploi, de revenu et le mirage du chômage laissent planer le doute sur la pérennité de leur situation – et le bas – occupant des positions subalternes lorsque les personnes sont en emploi (souvent ouvriers et employés de service à la personne), en grande précarité économique. Il convient toutefois d'appeler à la prudence face aux raccourcis trop hâtifs qui assimileraient une partie des classes populaires aux classes moyennes en rappelant que les styles de vie populaires sont traversés par des rapports de domination – à commencer par le rapport à l'emploi – qui viennent tailler une césure bien réelle avec les conditions d'existence des classes moyennes et supérieures.

On peut remarquer que la plupart des travaux présentés dans l'article ont concerné les franges stabilisées des classes populaires. Dans un souci d'équilibre, il est utile de rappeler que les couches les plus précaires se caractérisent par des conditions d'emploi instables, une position subalterne au travail, un fort taux de chômage et une forte homogamie sociale. La part d'immigrés et de leurs descendants y est surreprésentée et ces personnes sont souvent locataires d'un logement social, dont l'exemple type sont les « cités » des grandes agglomérations urbaines. Les traits populaires classiques y sont plus fréquents et intenses. On observe plus

⁵⁰ Hoggart R., 1970, *La culture du pauvre. Etude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Editions de Minuit.

⁵¹ Schwartz O., 2011, « Peut-on parler des classes populaires ? », *La Vie des idées*, 1-49p.



souvent des comportements orientés vers le familiarisme, la proximité des sociabilités, les solidarités de voisinages, l'immédiateté du rapport au temps (car l'avenir est trop incertain), la division sexuelle du travail domestique et le « goût populaire de l'activité »⁵² (les pratiques de bricolage, de décoration et d'autoproduction éloignés de la conception des loisirs des classes moyennes ou supérieures). Autrement-dit, la distance aux pratiques culturelles légitimes reste forte et les pratiques de sociabilité, de consommation et de gestion des budgets sont éloignées des catégories supérieures. Sur le plan politique, on observe également cette ligne de clivage entre franges populaires par les luttes de nombreux travailleurs et travailleuses précaires (caissières, sans-papiers, femmes de ménage) qui sont assez peu fédératrices dans les grandes organisations syndicales, investies par une partie plus stable des classes populaires⁵³.

Cet effet de focale dans notre article est dû aux programmes de recherches récents qui s'intéressent aux différenciations internes des classes populaires et à leurs fractions médianes longtemps inexplorées⁵⁴. En effet, durant les années 1990 et début 2000, ce sont essentiellement les fractions populaires les plus précaires qui ont suscité un grand nombre d'enquêtes portant sur les quartiers populaires et la jeunesse des banlieues⁵⁵, la précarité salariale⁵⁶, le délitement

⁵² Weber, Florence. 1989. *Le travail à-côté. Étude d'ethnographie ouvrière*, Paris : École des hautes études en sciences sociales

⁵³ Il faut cependant retenir que la classe ouvrière n'était pas un bloc monolithique mais a été mythifiée et symboliquement construite : tous les ouvriers ne participaient pas activement aux luttes politiques, il s'agissait des franges les plus aisées et intégrées dans des collectifs de travaux structurés et ayant une forte histoire politique (les métallos, les cheminots, les mineurs).

⁵⁴ On pense au projet financé par l'Agence Nationale de la Recherche coordonné par Olivier Masclat sur la période 2014-2018 et intitulé « Le populaire aujourd'hui » qui a permis le renouvellement des travaux sociologiques sur les styles de vie populaires.

⁵⁵ Amrani, Younes et Stéphane Beaud. *Pays de malheur ! un jeune de cité écrit à un sociologue : suivi de Des lecteurs nous ont écrit*. Paris : La Découverte. 2006. 255 p. (La Découverte-poche Essais ; n° 211).

Beaud, Stéphane et Michel Pialoux. *Violences urbaines, violence sociale : genèse des nouvelles classes dangereuses*. Paris : Fayard. 2003. 425 p.

Dubet, François. *La galère : jeunes en survie*. Paris : Fayard. 1987. 503 p. (Mouvements ; n° 4).

Lapeyronnie, Didier. *Ghetto urbain: ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*. Paris : Laffont. 2008. 624 p.

Lepoutre, David. *Cœur de banlieue : codes, rites et langages*. Paris : O. Jacob. 1997. 362 p.

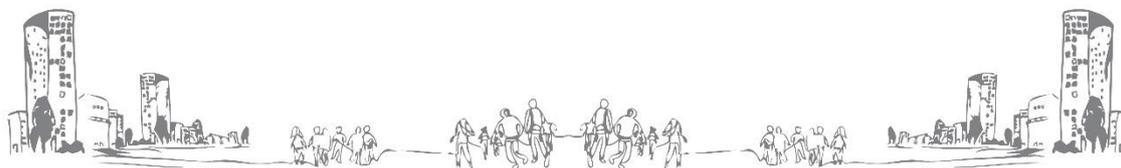
Masclat, Olivier. *La gauche et les cités : enquête sur un rendez-vous manqué*. 2.éd. Paris : La Dispute. 2006. 316 p. (Pratiques politiques).

Santelli, Emmanuelle. *Grandir en banlieue : parcours et devenir de jeunes Français d'origine maghrébine*. Paris : CIEMI. 2007. 300 p. (Collection Planète migrations).

⁵⁶ Castel R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale: une chronique du salariat*, Paris, Fayard.

Castel R., 2003, *L'insécurité sociale: qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Seuil (La république des idées), 95 p.,

Paugam S., 2005, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Presses universitaires de France Paris. ; Jounin, Nicolas, *Chantier interdit au public : enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, Paris : La Découverte. 2014. ; Mauger,



du monde ouvrier ainsi que le hiatus entre générations⁵⁷ autour de trois grands objets : le lieu de résidence, l'école et l'emploi (ou le travail)⁵⁸. L'enjeu principal de ces recherches était d'affirmer la pertinence de la catégorie et d'en montrer les recompositions à l'heure du néolibéralisme. Or, plus récemment, les recherches sur les classes populaires passent par un renouvellement des intérêts vers divers domaines sociaux, pour éclairer la spécificité des rapports sociaux qui dessinent la continuité du populaire en même temps qu'ils marquent ses différences. Ainsi, l'attention est par exemple portée sur :

- **Les modes de consommation** : Amossé T., Cartier M., 2019, « « Si je travaille, c'est pas pour acheter du premier prix ! » : Modes de consommation des classes populaires depuis leurs ménages stabilisés », *Sociétés contemporaines*, N° 114, 2, p. 89- 122.
- **Le rapport à l'école** : Poullaouec T., 2010, *Le diplôme, arme des faibles : les familles ouvrières et l'école*, Paris, La *Dispute* (L'enjeu scolaire), 147 p.
- **Les tâches domestiques** : Amossé T., Cartier M., 2018, « Ménages populaires. Introduction les classes populaires sur la scène domestique », *Travail, genre et sociétés*, 39, p. 25- 40.
- **Les sociabilités** : Eckert H., Urbain-Mathis M., 2019, « Quand les ménages populaires s'installent dans leur maison : mobilités résidentielles et pratiques de sociabilité », *Sociologie*, Vol. 10, 1, p. 55- 72.
- **La gestion de l'espace domestique** : Gilbert P., 2016, « Troubles à l'ordre privé », *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 215, 5, p. 102- 121.
- **Le rapport à la propriété** : Girard V., 2015, « L'accession à la propriété : facteur de division des classes populaires ? », *Savoir/Agir*, 34, 4, p. 39- 44.
- **Au temps pour soi** : Masclat O., 2018, « « C'est mon moment ». Le temps pour soi des ouvrières et des employées », *Travail, genre et sociétés*, n° 39, 1, p. 101- 119.

Gérard. « Précarisation et nouvelles formes d'encadrement des classes populaires », *Actes de la recherche en sciences sociales*. 2001 n° 1. p. 3-4.

⁵⁷ Beaud, Stéphane et Michel Pialoux. *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*. [s.l.] : Découverte (La). 1999.

⁵⁸ Il s'agit ici d'une tendance et on ne s'étonnera pas de voir des travaux sur les classes populaires qui portent sur d'autres objets de recherches à parallèlement à cette tendance majoritaire.



Le regard se positionne sur les franges stables⁵⁹ ou stabilisées⁶⁰ et sur une multiplicité des rapports sociaux de genre⁶¹, de race⁶², entre populations majoritaires et minorités visibles et sur les inégalités entre générations⁶³.

Ce renouvellement de paradigme ne doit toutefois nullement laisser penser que les inégalités se seraient fortement réduites ou que les spécificités culturelles qui caractérisent les classes populaires auraient disparu. Il indique plutôt que les frontières de classes semblent dentelées et si l'on note, dans certaines situations, le rapprochement vers les classes moyennes et supérieures de certaines parties des classes populaires, on ne peut pour autant pas conclure à une aspiration progressive par le haut. Camille Peugny le remarque d'ailleurs dans ses travaux sur le déclassement : « *les trajectoires ascendantes sont désormais plus difficiles pour les enfants issus des classes populaires* »⁶⁴. En conséquence, l'identité temporelle de classe se renforce et on dénombre des styles de vie communs aux intensités et aux formes variables.

On a ici affaire à une société française segmentée, hiérarchisée et conflictuelle, marquée par un cumul des inégalités, comme le montrent A. Bihl et R. Pfefferkorn⁶⁵ et l'on peut légitimement penser que ce mécanisme d'ensemble régit également les frontières internes aux classes populaires. L'enjeu est à la fois sociologique, dans l'observation et la description de ces dynamiques de segmentation interne, et politique, vers une reconnaissance d'une pluralité de conditions de domination qui pourrait être une source de « convergence » dans les mobilisations sociales.

⁵⁹ Cartier, Marie, Isabelle Coutant, Olivier Masclet, et al. *La France des "petits-moyens". Enquêtes sur la banlieue pavillonnaire*. Paris : La Découverte. 2008.

⁶⁰ Bernard L., Masclet O., Schwartz O., 2019, « Introduction. Classes populaires d'aujourd'hui », *Sociétés contemporaines*, N° 114, 2, p. 5- 21.

⁶¹ Groupe « Genre et classes populaires », 2018, « La production quotidienne du genre en milieu populaire », *Genèses*, 111.

⁶² Fassin, D., Fassin, E. (dirs.), 2006, *De la question sociale à la question raciale? représenter la société française*, Paris, Découverte (Cahiers libres), 263 p.

⁶³ Beaud, S., Mauger, G. (dirs.), 2017, *Une génération sacrifiée? jeunes des classes populaires dans la France désindustrialisée*, Paris, Éditions Rue d'Ulm (Sciences sociales), 268 p. ; Peugny C., 2013, *Le destin au berceau : inégalités et reproduction sociale*, Paris, Seuil.

⁶⁴ Peugny C., 2009, *Le déclassement*, Paris, Grasset.

⁶⁵ Bihl A., Pfefferkorn R., 2008, *Le système des inégalités*, La Découverte Paris



Retrouvez toutes les études
sur www.millenaire3.com/

